



LE BULLETIN DE LA FÉDÉRATION BIOLOGIQUE DU CANADA

30 septembre 2019

Comité d'interprétation des normes du Canada

Examen public – du 30 septembre au 30 octobre 2019

Est-ce que les produits d'enrobage ou de traitement doivent être considérés lors du calcul du pourcentage biologique d'une semence biologique?

Un opérateur peut-il utiliser en rotation des cultures non assujetties au Régime Bio-Canada (tabac ou cannabis) tout en conservant le statut biologique de ses champs?

Est-ce que la clause 7.5 sur la production en serre s'applique aux baies cultivées sous abris?

... et plusieurs autres questions.

[Cliquez ici](#) pour consulter les réponses du Comité d'interprétation.

Les réponses du CIN sont publiées pour une période de 30 jours aux fins d'examen et de commentaires. Tous les commentaires relatifs à ces réponses doivent être envoyés à l'adresse OPR.RPB@inspection.gc.ca d'ici le 30 octobre 2019.

Le rapport du dernier examen public est disponible:

2019-04 – 21 juin au 21 juillet 2019 - [cliquez ici](#)

Mise à jour des Q&R du CIN

Toutes les nouvelles Questions et réponses finales incluront la date de leur publication

Afin de se conformer aux directives du [Manuel de fonctionnement du Régime Bio-Canada](#), les organismes de certification (OC) et les opérateurs doivent se conformer *aux* Interprétations des normes biologiques canadiennes (*CAN/CGSB 32.310, CAN/CGSB 32.311 et CAN/CGSB 32.312*) fournies par le CIN et considérées comme officielles par l'ACIA, pour assurer l'application uniforme des règles à tous les exploitants par les divers OC, tel qu'édicté à la clause C.5.11 du manuel.

Pour aider les OC et les opérateurs à se conformer à cette directive, toutes les questions et réponses finalisées en 2019, de même que les futures Q&R, incluront la date à laquelle elles ont été ajoutées à la section des [Questions et réponses finales](#). La date affichée sera utilisée comme date de référence par les OC et les opérateurs pour établir la conformité de leurs opérations aussitôt que les questions en suspens auront été clarifiées par le CIN.

C'est le temps des élections!

Vous êtes invité à présenter des candidatures pour le Comité d'interprétation des normes

Date butoir : le 4 novembre 2019

L'Agence canadienne d'inspection des aliments, en collaboration avec la Fédération biologique du Canada, a établi le Régime Bio-Canada pour réglementer toutes les parties qui participent à la certification des produits biologiques au Canada. Un élément important de ce système est le Comité d'interprétation des normes (CIN).

En conformité avec le [cadre de référence du CIN](#), les mandats de trois membres du CIN, François Labelle, Rob Wallbridge et Kelly Monaghan, prennent fin en décembre 2019.

Vous êtes invité à soumettre des candidatures pour ces trois positions.

Pour être éligibles, les candidats doivent être des experts dans les différents secteurs de l'agriculture bio:

- productions végétales;
- production d'animaux d'élevage;
- préparation d'aliments biologiques;
- importation, distribution et vente au détail;
 - certification et inspection;
 - agents de vérification (inspecteurs).

Les [autres membres élus du CIN](#) sont François Handfield, Gavin Wright, Étienne Nadeau et Allison Grant.

Les mises en candidatures doivent être soumises à la FBC à l'adresse info@organicfederation.ca. Veuillez contacter la FBC si vous avez des questions ou besoin d'information additionnelle.

Au sujet du CIN

Questions et réponses - Norme nationale sur les systèmes de production biologiques – [Cliquez ici](#)

Les questions peuvent être soumises par toute personne (p.ex. opérateurs, OC, OVC) à l'adresse électronique opr.rpb@inspection.gc.ca

Les directives pour soumettre une question – [cliquez ici](#)

Le CIN a besoin d'experts

Le Comité d'interprétation des normes recrute des experts.

Pour répondre aux nombreuses questions relatives aux substances, procédés et technologies utilisées en production agricole, le CIN a besoin de connaissances en chimie, biochimie, microbiologie et agronomie. Le CIN est donc à la recherche d'experts dans ces domaines qu'il pourra consulter en temps opportun.

Si vous souhaitez soutenir l'agriculture et la préparation d'aliments biologiques en partageant votre expertise, veuillez communiquer avec Nicole Boudreau, nicole.boudreau@organicfederation.ca.

Les services de consultation sont rémunérés.



www.federationbiologique.ca